

Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis  
Canton de Lorris

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 28 mai 2026.

**Présents** : Guy MEZARD, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

**Absents excusés** : Pierre BADER (*procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX*), Jimmy PAUVERT (*procuration donnée à Richard HOURDEQUIN*).

**Secrétaire de séance** : Marie-Annick MARCEAUX.

### Nombre de Conseillers

- En exercice ..... 15
- Présents .....13
- Votants ..... 15

**Objet** : Adhésion FUL/FAJ

### Délibération n°47/2026

**Monsieur le Maire rappelle** que lors du dernier Conseil Municipal, l'adhésion au F.U.L. (Fonds Unifié Logement) et au F.A.J. (Fonds d'Aides aux Jeunes), dispositifs gérés par le Département, avait été abordée mais qu'en l'absence d'information à jour de la part du Conseil Départemental, il avait été décidé de reporter à une séance ultérieure le vote relatif à cette adhésion.

**Monsieur le Maire informe** que, suite au récent courrier du Département daté du 18/05/26, les bases de cotisation pour l'année 2026 sont les suivantes :

- F.U.L. : 0.88 €/habitant
- F.A.J. : 0.11 €/habitant
- 

**Monsieur le Maire rappelle** qu'il avait été provisionné au budget la somme de 800 € au bénéfice de cette possible adhésion.

**Monsieur le Maire invite** l'assemblée à se prononcer sur une telle adhésion.

**Après en avoir débattu**, le Conseil Municipal, à **14 voix pour et 1 abstention** :

- D'adhérer au F.U.L.,
- D'adhérer au FAJ.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,  
Guy MEZARD



Madame La Secrétaire de séance,  
Marie-Annick MARCEAUX.